

## Enfin toutes les photographies sont protégées en Suisse!

Le 14 décembre le Conseil national a dit oui à la révision de la loi sur les droits d'auteur - LDA et avec cela, oui à une meilleure protection des photographies.



Nous remercions les collègues pour leur action matinale devant le Palais fédéral le 13 décembre 2018. Photo: Werner Rolli

Le Lichtbildschutz accepté par le Conseil national! Le Groupe de travail pour la protection des photographies et ses 6 associations professionnelles affiliées\* sont heureux et soulagés que le Conseil national ait clairement approuvé le 14 décembre la révision de la LDA par 196 voix contre 0 et donc aussi une meilleure protection des photographies. Contrairement au compromis de l'AGUR12-II et à la proposition de la Commission des affaires juridiques d'inclure la protection des photographies en tant que droit d'auteur accessoire dans les droits voisins, celle-ci, sur une proposition du conseiller national Merlini (PLR), reste désormais ancrée dans l'art. 2 LDA suivant ainsi le projet du Conseil fédéral.

**Ce qui change avec le « Lichtbildschutz »**, c'est la certitude que toutes les photos seront protégées à l'avenir. L'excuse qu'il s'agirait probablement d'une image qui n'a pas un caractère individuel, et donc non protégée en Suisse, ne comptera plus.

Ainsi, les « **œuvres photographiques** », qui sont des photographies individuellement conçues, sont protégées **70 ans** après la mort de leur auteur.

Pour les « **photographies au sens simple** », dites sans caractère individuel et prises par des êtres humains, la protection échoit **50 ans** après leur première publication (ou leur réalisation si la photographie n'a jamais été publiée).

Un grand merci au groupe de travail\* Lichtbildschutz et à son coordinateur Christoph Schütz.

Il reste à espérer que le Conseil des Etats acceptera aussi, en mars 2019, cette solution, fruit de cinq années de travail ainsi que la révision de la Loi sur les droits d'auteur-LDA.

\* Photographes professionnels et photodesigns suisses/Union Suisse des Photographes Professionnels/Association des photographes créateurs-vfg/Association suisse des banques d'images et archives photographiques/Syndicom-syndicat des médias et de la communication/impressum-Les journalistes suisses.